RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE 2007

BCV

Comme Monsieur Jourdain…

Parmi les changements fondamentaux qui font évoluer notre société au début de ce 21e siècle qui s'annonce passionnant, celui du rôle des entreprises est sans doute l'un des plus essentiels. Autrefois considérée comme simple pourvoyeuse d'emplois et propriété d'un patron, parfois philanthrope, entretenant des rapports plus ou moins paternaliste avec ses employés, l'entreprise moderne est devenue un véritable acteur social. Elle est considérée comme un citoyen ordinaire et elle a des droits et des devoirs. On peut ainsi la traîner devant les tribunaux ou lui adresser des récompenses pour saluer sa bonne conduite. La responsabilité de l'entreprise dépasse aujourd'hui le cadre purement privé et il lui arrive de rivaliser avec l'Etat dans des rôles qui lui étaient jusque là exclusivement dévolus. Dans la jeune génération, par exemple, il n'est pas rare que l'on se reconnaisse et se constitue en communauté selon la marque de ses baskets plutôt qu'à la couleur de son passeport !

Investies de ces nouvelles responsabilités, les entreprises sont tenues de montrer l'exemple. Dans les rapports qu'elles entretiennent non seulement avec leur personnel et leurs clients mais aussi avec la société, la communauté dans laquelle elles évoluent. Comment une entreprise se conduit-elle dans la société ? Comment mène-t-elle ses affaires ? Quelle est sa contribution au bien public ? Les réponses à ces questions constituent ce que l'on appelle aujourd'hui communément sa Responsabilité sociale d'entreprise (RSE).

Comme toutes les autres entreprises, la BCV n'échappe pas à l'examen de conscience que constitue une réflexion approfondie sur sa responsabilité sociale. En tant que banque cantonale répondant à une mission définie par une nouvelle loi qui inclut les principes du développement durable, eux-mêmes constitutifs d'une RSE bien comprise, elle a entrepris cette démarche avec le sentiment d'un devoir impératif. Un groupe de travail a été constitué, réunissant des responsables de toutes les activités de la Banque, chargé d'étudier cette problématique et d'établir un concept original de RSE BCV. Ce rapport est le premier résultat de son travail. Il en ressort qu'à l'instar de Monsieur Jourdain et de sa prose, la BCV « faisait » déjà beaucoup de Responsabilité sociale sans le savoir ! Les pages qui suivent le démontrent à travers l'ensemble des actions menées par la banque universelle qu'est la BCV.

Mais notre projet de RSE ne s'arrête pas là. Le groupe de travail devra poursuivre sa tâche au-delà de la publication de ce premier rapport et sa prochaine mission sera de faire souffler dans la Banque l'esprit de la RSE. Il sera en charge de maintenir le débat interne, ce débat constructif indispensable, à l'échelle de la société tout entière, à l'émergence des idées nouvelles qui nous permettront – à nous et aux générations qui nous succéderont – de faire des temps qui viennent un nouveau siècle des Lumières. C'est ma conviction.

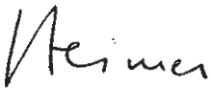

Olivier Steimer
Président du Conseil d'administration

Parmi les neuf femmes qui composent la volée 2007-2008 du programme « Rejoignez-nous ! », Valérie Cottier, Laurence Friedli, Sophie Rauch et Sonia Souply nous conduisent dans ce rapport à travers les différentes activités RSE de la BCV.

La BCV : un employeur « engagé » dans le canton de Vaud

En plus du rôle essentiel qu'elle joue dans l'économie vaudoise en tant que partenaire financier, la BCV assume aussi celui d'un de ses plus importants fournisseurs d'emplois. Avec près de 2 000 employés, dont le plus grand nombre exerce son métier dans le canton, elle porte une véritable responsabilité sociale qui exige d'elle professionnalisme et vision.

Le professionnalisme s'exerce à travers une formation efficace et performante. Ainsi, 5 % du personnel est en permanence formé aux exigences de plus en plus pointues des métiers bancaires, dans le domaine du conseil jusqu'à celui de la gestion mathématique des risques. En outre, plus de 100 stagiaires universitaires, maturants et apprentis suivent des filières qui leur permettent d'entrer dans le circuit professionnel de la finance.

La vision, elle, s'opère sur les enjeux de demain. Ainsi, l'action d'engagement et de formation offerte aux femmes souhaitant reprendre une activité après avoir achevé une période consacrée à leur famille, lancée en 2006 par la BCV, participe de cette volonté. Elle répond non seulement à une problématique sociale – retrouver un emploi après avoir eu un enfant ou fondé une famille – mais également à une réalité économique : valoriser le potentiel, le savoir-faire et la légitimité de la « cheffe d'entreprise » qu'est une mère de famille en tant que conseillère bancaire tout en répondant à la demande des clientes qui expriment le désir d'être prises en charge par une femme. Or, actuellement, les femmes sont sous-représentées dans les métiers de la Banque.

Ce sont donc elles – les femmes qui ont participé à cette opération – que nous avons choisies pour illustrer cette première édition du rapport de Responsabilité sociale d'entreprise BCV.

A cette occasion, nous avons aussi décidé de mettre l'accent sur la manière dont nous concevons une politique responsable de Ressources humaines, domaine dans lequel nos valeurs de proximité et de professionnalisme se rejoignent pour assurer aux générations futures le meilleur des destins.

Alexandre Zeller
Président de la Direction générale

La responsabilité sociale d'entreprise à la BCV

Une définition, des engagements

Assumer sa **responsabilité sociale** signifie pour la BCV qu'elle s'engage à :
assurer la pérennité financière de la Banque afin de répondre aux besoins économiques à long terme du canton de Vaud en agissant dans les sphères sociale et environnementale, de telle manière que les générations futures soient, à leur tour, en mesure d'exercer l'art de la banque dans les meilleures conditions et dans une perspective de développement durable.

La **Charte** de la BCV énonce la mission et les ambitions qu'elle veut réaliser en tant qu'entreprise ainsi que les valeurs qu'elle privilégie dans ses rapports avec ses partenaires externes et internes et qui forgent son identité.

Ses **engagements essentiels** sont formulés ainsi :
« La réussite de notre mission et de nos ambitions repose sur les piliers suivants : la satisfaction des clients, la qualité et l'excellence de nos produits et services, la motivation de nos collaboratrices et collaborateurs, la valorisation de l'investissement de nos actionnaires et leur confiance, et le maintien de notre réputation de Banque intègre et professionnelle. Nous nous sentons responsables envers chaque partenaire qui contribue à nos objectifs de réussite. »

Les **valeurs** qui guident l'action de la Banque au quotidien sont la proximité et le professionnalisme. Proche de ses clients, la BCV dispose du réseau d'agences le plus dense du canton. Dans chaque région, elle offre des conseils profilés selon les techniques bancaires les plus pointues et répondant aux besoins des particuliers et des entreprises.

Pour Sonia Souply, accomplissement professionnel et vie de famille vont de pair.

Le développement durable à la BCV

Adoptée par le Parlement vaudois en janvier 2007, la nouvelle loi régissant l'organisation de la Banque Cantonale Vaudoise (LBCV) a redéfini sa mission.

Principale innovation introduite dans la mission : la notion de développement durable.

Ainsi l'article 4 de la LBCV mentionne que :
« En sa qualité de banque cantonale, elle a pour mission notamment de porter une attention particulière au développement de l'économie cantonale, selon les principes du développement durable fondé sur des critères économiques, écologiques et sociaux. »

Appliqués à la RSE, les principes du développement durable définissent, comme indiqué ci-dessous, les grands axes du concept propre à la BCV. Ce sont eux aussi qui articulent la construction de ce rapport.

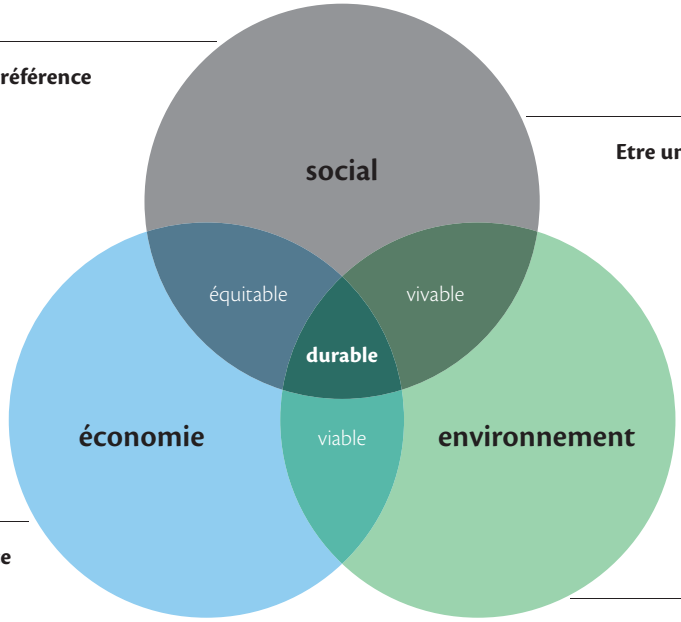

Etre un employeur de référence
pages 08-14

Etre un acteur de référence
pages 15-21

Etre un partenaire de référence
pages 22-29

Etre un *consom'acteur* de référence
pages 30-36

Forme et structure de ce rapport

Ce premier rapport ne cherche délibérément pas à répondre aux normes plus ou moins standard (indicateurs, ratings, etc.) que l'on voit se développer aujourd'hui autour de la préoccupation des entreprises de communiquer leur conception de leur responsabilité sociale et, plus généralement, de leur interaction avec la société.

Les objectifs et les indicateurs que la Banque livre ici n'en sont pas moins des engagements et des mesures sérieux. Toutefois, il nous a paru judicieux, s'agissant d'une première mouture, de pouvoir mettre l'accent librement sur ce qui rapproche et rassemble les Vaudois et leur Banque. Il nous a semblé plus utile d'exposer clairement les axes prioritaires de notre interaction avec la société vaudoise que de se soumettre aux cadres stricts imposés par des agences de notation qui n'appliquent d'ailleurs pas encore toutes les mêmes normes.

Nous avons travaillé avec la Fondation Philias – le Réseau des entreprises socialement responsables dont la BCV est membre depuis 2006 –, qui nous a accompagnés dans la réalisation de ce premier rapport de Responsabilité sociale d'entreprise après avoir elle-même réalisé un audit à l'intérieur de la Banque en 2007.

Que la Fondation Philias trouve en ces pages l'expression de notre gratitude.

Etre un employeur de référence

Cinquième employeur du canton[1] : des ressources humaines à la pointe du progrès

La BCV est un employeur important dans le canton de Vaud. A fin décembre 2007, elle comptait 1823 emplois équivalents plein temps dans le canton (2045,1 pour l'ensemble du Groupe). La gestion des ressources humaines est donc un aspect essentiel de la mission et de la stratégie de la BCV. Plusieurs principes managériaux fondent la gestion des compétences du personnel : l'entreprenariat, la responsabilisation, la performance et la coopération. Elle a pour objectifs d'attirer les meilleurs talents dans tous les métiers bancaires et de les garder. Pour favoriser la relève, motiver l'ensemble de ses collaborateurs et maintenir leur employabilité, la BCV accorde une place privilégiée à la formation. De plus, elle applique un système d'évaluation suivi, qui permet à chacun de connaître et de mesurer sa progression sur le long terme.

1 La formation : meilleure façon de préparer l'avenir

Dans l'intérêt de la communauté aussi bien que dans le sien, la Banque accorde une place privilégiée à la formation. Bien préparés, la plupart des jeunes ayant suivi une formation de base à la BCV ont la possibilité de postuler pour un emploi dans le domaine de leur choix ou de continuer de se perfectionner par des cours spécifiques, une formation linguistique ou en suivant une formation supérieure.

Une centaine de jeunes formés en permanence selon trois filières de base

Apprentis

La BCV mise beaucoup sur la voie de l'apprentissage. Pendant trois ans, les apprentis sont formés tour à tour à la gestion courante, aux opérations financières et aux opérations de crédit. Ils bénéficient d'une formation pratique, coachés sur leur place de travail par un formateur maison, et d'une formation théorique dispensée par le *Center for Young Professsionals in Banking*[2] (*CYP*) pour les cours bancaires ainsi que par les écoles professionnelles régionales pour ce qui concerne les connaissances commerciales. Des cours spécifiques leur sont également donnés au sein du Centre de formation.

Maturants

La Banque offre également l'opportunité d'effectuer un stage de 18 mois aux jeunes qui ont terminé le gymnase. Formés pour devenir des généralistes, les stagiaires maturants suivent un plan de formation dans les principaux domaines de la Banque, soit la gestion courante, la gestion de fortune et les crédits. Ils bénéficient d'un encadrement sur leur place de travail et d'une formation théorique dispensée par le CYP. Le travail de diplôme qu'ils doivent présenter permet de mesurer les compétences professionnelles et sociales acquises dans le domaine qu'ils ont choisi d'approfondir.

Stagiaires universitaires

La Banque offre l'opportunité aux jeunes universitaires d'effectuer un stage de 12 mois, permettant d'acquérir une première expérience professionnelle et de développer de nouvelles compétences dans un de ses domaines d'activité (Asset management, financement des PME et des grandes entreprises, Risk management, etc). Tenant compte de ses besoins d'organisation ainsi que de la formation et des aspirations des candidats, la Banque définit un plan de formation complet, avec la collaboration d'un responsable de ligne qui jouera le rôle de parrain, en incluant éventuellement des cours internes ou externes. Pour les universitaires, l'avantage d'un tel stage réside dans l'approche simultanée de plusieurs domaines, ce qui facilite souvent le choix de leur activité future.

Des stages d'été

La BCV engage également une trentaine d'étudiants pendant quelques semaines d'été pour s'occuper de missions temporaires. Cette opération exige beaucoup d'investissement en matière d'organisation et d'encadrement. Son objectif prioritaire est de donner l'occasion à des jeunes gens de découvrir l'environnement bancaire et d'établir un premier contact avec le monde professionnel.

Les formations supérieures (brevets, diplômes, postgrade)

Certains collaborateurs peuvent s'engager, avec le soutien financier de la Banque, dans une formation supérieure en vue d'obtenir un brevet ou un diplôme fédéral. En moyenne, plus d'une trentaine de collaborateurs par année terminent

[1] Après l'Etat de Vaud, Nestlé, Bobst et Migros-Vaud.

[2] Le *Center for Young Professionals in Banking* est le centre de compétences des banques suisses chargé de la formation des futurs banquiers. Le *CYP* a été créé en 2003 en collaboration avec l'Association suisse des banquiers (*SwissBanking*). Environ 4000 apprentis et maturants suivent les cycles de formation du *CYP* dans toute la Suisse.

avec succès une telle formation. La Banque encourage non seulement les formations typiques de son univers, celles qui conduisent par exemple au diplôme en économie bancaire ES ou au diplôme fédéral d'analyste financier et gestionnaire de fortune, mais aussi des formations spécifiques liées à des profils pointus, comme le diplôme de régisseur et courtier en immeubles ou celui de *Financial Risk Manager*. De plus en plus de collaborateurs s'engagent aussi dans des formations continues auprès d'une université, dans des branches comme le *Compliance management*, la Sécurité des systèmes d'information ou la Stratégie marketing, communication & e-business. Il n'est pas rare non plus que des collaborateurs, destinés à une fonction de cadre dirigeant, obtiennent un doctorat ou un MBA.

La formation continue

Permettre à chacun de garder la maîtrise de son métier et d'améliorer en permanence ses compétences, c'est le but de la formation continue.

Forte d'une longue expérience, la BCV a développé son propre Centre de formation qui, annuellement, dispense environ 5000 journées de cours à l'ensemble de ses collaborateurs, soit 2,3 jours de formation par UT[3]. Le programme de formation offre une palette de plus de 300 cours différents, ouverts à tout collaborateur, permettant de parfaire tant ses connaissances professionnelles ou techniques que son efficacité personnelle.

Une partie des cours sont obligatoires, notamment ceux qui représentent des prérequis à certaines fonctions comme c'est le cas dans les filières métiers ou dans les filières de management.

Une grande attention est aussi portée à l'intégration des nouveaux collaborateurs. Dans ce cadre, un cours d'accueil de deux jours les informe notamment sur l'organisation de la Banque, les dispositions relatives au secret bancaire et les logiciels informatiques. Cette formation est complétée par une initiation aux activités de la Banque pour les collaborateurs n'ayant pas de formation ou d'expérience bancaire.
Des formations spécifiques sont régulièrement mises sur pied et dispensées à grande échelle selon les options stratégiques de l'entreprise. En 2007, la Banque a mis l'accent sur la formation managériale. Elle a ainsi convié ses 250 managers à participer à des ateliers destinés à renforcer leurs aptitudes en matière d'encadrement. A elle seule, cette formation a représenté plus de 800 jours/hommes constituant, avec les journées d'accueil des nouveaux collaborateurs (900 jours/hommes), la plus grande part des cours suivis pendant l'année.

Un centre de formation pour les banques cantonales latines

Le Centre de formation de la BCV est aussi celui des banques cantonales latines. La plupart des cours qu'elle développe profite donc également aux employés de ces dernières. Dans le cadre de cette collaboration, les apprentis de la Banque Cantonale du Valais participent aux journées d'introduction organisées pour les nouvelles recrues de la BCV.

BCV/BCL	2007	2006	2005
Journées globales de formation	5032	4683	6518
BCV	**2007**	**2006**	**2005**
Journées globales de formation	4694	4213	5985
Journées de formation en moyenne par collaborateur	2.6 jours	2.3 jours	3.3 jours
Masse salariale consacrée à la formation	2.8 %	2.8 %	2.7 %

La collaboration avec les autres acteurs de l'économie

Le Centre de formation BCV/BCL est impliqué dans un nombre important de conseils et de commissions, tant aux niveaux cantonal que national. Par l'intermédiaire de son directeur, il est actif notamment au sein de la Commission de formation de l'Association suisse des banquiers (ASB), de la Fondation Genève Place Financière et membre du comité du CYP ainsi que de l'Ecole Supérieure en Banque et Finance (ESBF). Il participe à la Commission vaudoise pour la formation bancaire, représente les banques cantonales latines dans la Commission *Top Management Development* de l'Union des Banques Cantonales Suisses (UBCS) et fait partie des représentants de l'économie dans le conseil de l'Ecole Professionnelle Commerciale de Lausanne (EPCL). Le Centre de formation apporte également une contribution dans la création et l'organisation des examens pour les apprentis et candidats aux brevets et diplômes fédéraux. Il assume la responsabilité de chef expert pour les examens de fin d'apprentissage et, dans ce cadre, forme les experts de la Suisse romande pour le compte de l'ASB. Enfin, Olivier Steimer, président du Conseil d'administration de la Banque, est activement impliqué en tant que président du *Swiss Finance Institute* (*SFI*) dans la for-

[3] Unité de Travail : correspond à l'emploi d'une personne à temps plein ou de son équivalent.

Formation continue, la meilleure façon de préparer l'avenir pour Valérie Cottier.

mation de haut niveau destinée à alimenter le vivier des talents bancaires de demain.

La BCV est présente dans les divers forums et salons organisés par les différentes écoles du canton (forums AIESEC, EPFL, HEG, HORIZON, salon Planète Métiers). A cette occasion, de nombreux étudiants et parents d'écoliers viennent se renseigner sur les métiers de la banque et les différentes voies pour s'y préparer. Elle répond également aux sollicitations de diverses écoles ou organisations, comme elle l'a fait en 2007 pour l'Ecole HEC et l'Office de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion (OPTI), en organisant des visites ou présentations sur mesure.

Le rôle de la Banque est aussi celui d'un partenaire social lorsqu'elle accueille pendant plusieurs mois un ou plusieurs étudiants se préparant à l'obtention d'un Master, en communication ou en ingénierie financière par exemple. Ces jeunes ont l'opportunité de pouvoir ainsi être assistés dans la préparation de leur travail de diplôme par des experts chevronnés.

2 Les femmes : au cœur du partenariat social BCV

Longtemps absentes, ou presque, de l'univers bancaire, les femmes y sont encore minoritaires. Elles représentent 38 % du personnel bancaire suisse[4], 40 % des effectifs des banques cantonales[5] et 43 % de celui de la BCV. Avec la tendance toujours plus marquée d'engager des spécialistes, notamment issus du milieu scientifique (mathématiciens, statisticiens, physiciens, ingénieurs, etc), les banques engagent de plus en plus de femmes en provenance de ces filières atypiques. Parallèlement à ce phénomène lié à l'évolution des métiers de la finance, la BCV affirme sa volonté de favoriser l'engagement de collaboratrices. Elle se concrétise notamment par des mesures de recrutement originales ainsi que par différentes prestations offertes en matière d'aménagement du temps de travail.

« Rejoignez-nous ! » : une initiative originale BCV
Pour pallier la carence de ressources qualifiées dans les métiers de conseil en relation avec la clientèle privée, domaine où les femmes sont sous-représentées, la BCV

[4] 39 234 femmes sur 104 245 employés.
[5] 6 639 femmes sur 16 534 employés.

a lancé en 2006 et 2007 une campagne de recrutement intitulée « Rejoignez-nous ! » et destinée en priorité aux femmes désireuses de reprendre une activité après une interruption de carrière ou de se réorienter dans le conseil à la clientèle. Un programme de formation, alternant cours théoriques et pratiques, a été mis au point afin que ces femmes puissent acquérir, en une année, les compétences nécessaires pour gérer de façon autonome un portefeuille de clients.

Cette expérience s'est révélée riche d'enseignements, d'une part parce qu'elle a impliqué de nombreux acteurs dans différents départements et, d'autre part, parce qu'elle a permis d'intégrer des collaboratrices ayant acquis, au préalable, des compétences dans des itinéraires non bancaires, tels que l'informatique, la comptabilité, la communication, les médias, le marketing, l'enseignement et les relations internationales. Ainsi, la totalité des femmes engagées dans la première volée a trouvé un emploi fixe à l'issue de son année de formation.

Il s'agit d'une opération dans laquelle tous les acteurs sont gagnants. Les femmes de « Rejoignez-nous ! » ont pu reprendre une activité professionnelle après avoir fondé une famille et élevé des enfants, non sans avoir au passage acquis un nouveau métier. De son côté, dans un contexte de marché de l'emploi tendu, la Banque se retrouve avec de nouvelles collaboratrices parfaitement formées et souvent au bénéfice d'une expérience de « cheffe de famille » qui s'apparente à celle d'une « cheffe d'entreprise ». Enfin, les clientes de la Banque qui expriment le souhait d'être prises en charge par une conseillère plutôt que par un conseiller se trouvent satisfaites.

L'opération sera rééditée en 2008. De plus, grâce à cette démarche, une nouvelle filière de formation est née. A l'avenir, il est envisagé d'appliquer cette méthode de recrutement et de formation à d'autres catégories sociales, notamment en fonction de l'évolution du contexte démographique.

Le congé maternité :
au-delà des conditions légales

La BCV encourage les collaboratrices mères de famille à poursuivre leur carrière. Elle offre un congé maternité dont la durée dépasse largement le minimum légal et dont la flexibilité des conditions de reprise permet une période de transition profitable tant à la collaboratrice qu'à son enfant.

Ainsi, les collaboratrices comptant jusqu'à 5 ans d'activité peuvent choisir entre :

- un congé de 16 semaines payées à 100 % ou
- un congé de 14 semaines payées à 100 %, suivies de 4 semaines avec un taux d'occupation de 50 % et payées à 100 %,

tandis que les collaboratrices comptant plus de 5 ans d'ancienneté ont le choix entre :

- un congé de 20 semaines payées à 100 % ou
- un congé de 14 semaines payées à 100 %, suivies de 12 semaines avec un taux d'occupation de 50 % et payées à 100 %.

Si les deux conjoints sont collaborateurs, ils peuvent partager la partie du congé dépassant les 14 semaines de congé obligatoires pour la mère.

Cette prestation est particulièrement appréciée des femmes, qui la considèrent comme le signe tangible de la prise en compte de leur souhait de concilier vie professionnelle et vie familiale.

Un congé en cas de maladie d'un enfant

Lorsqu'un enfant tombe malade ou est accidenté et que ses deux parents ont une activité, le père ou la mère a le droit de prendre un congé de 5 jours au maximum par an pour s'en occuper directement à défaut d'autres possibilités d'organisation.

L'encouragement au temps partiel

La BCV étudie toute possibilité en termes d'organisation du travail afin de permettre à ses collaboratrices et collaborateurs de s'organiser en fonction de leurs besoins personnels.

Plus de 350 personnes travaillent à temps partiel à la BCV, ce qui représente 18 % de son effectif, à des taux d'activité qui s'échelonnent entre 50 et 90 %. Ces postes à temps réduit sont répartis dans divers domaines de la Banque et concernent différents niveaux de responsabilité. On relève que 29 hommes occupaient un poste à temps partiel en 2007.

Environ 80 personnes modifient leur taux d'occupation au cours de l'année, ce qui démontre la volonté de l'entreprise de prendre en compte l'évolution de la situation personnelle de chacune et chacun.

En termes de formation, de plans de développement et même de promotion, les personnes travaillant à temps partiel ont les mêmes droits que tout autre collaborateur.

Evolution de l'effectif à temps partiel

	2007	2006	2005
Nombre total	367	345	329
- dont femmes	338	323	307
Pourcentage de l'effectif	18.3 %	17.3 %	16.7 %

La promotion de la femme dans le management

La BCV employait 866 femmes (42.9 % des effectifs) à fin 2007, soit 15 de plus qu'à la fin de l'exercice précédent. Parmi elles, 171 étaient titulaires d'un titre hiérarchique (18.8 % de l'encadrement) et 13 étaient membres de l'encadrement supérieur (5.5 % de l'encadrement supérieur). La volonté de la Banque est de voir cette proportion augmenter.

Proportion de femmes dans l'encadrement

	2007	2006	2005
Nombre total de cadres	912	912	885
- dont femmes	171	159	161
soit % de l'encadrement	18.75 %	17.4 %	18.2 %
soit % de l'effectif	9.1 %	8.5 %	8.2 %

Une garderie sur site

La BCV dispose d'une crèche-garderie sur son site de Prilly, disposant de 22 places mais pouvant accueillir en moyenne 42 enfants en tenant compte des présences à temps partiel, dès la fin du congé maternité jusqu'à leur entrée en scolarité obligatoire. La Banque finance plus de la moitié des coûts de façon à obtenir des tarifs comparables à ceux des autres structures d'accueil de la petite enfance.

3 La santé : anticiper et prévenir

Diverses mesures préventives

La Banque a mis en place plusieurs mesures qu'elle entend poursuivre et développer :

- Elle offre à son personnel l'opportunité de se faire vacciner contre la grippe. 256 personnes ont bénéficié à fin 2007 de cette action, organisée dans les sites et points de vente principaux de la Banque.
- Elle interdit la fumée dans tous ses bureaux et autres locaux, à l'exception de quelques espaces cafétérias réservés aux fumeurs et aménagés de sorte que les émanations de fumée soient les moins nocives.
- Elle a mis en place un plan d'organisation devant assurer le déroulement des activités vitales de la Banque en cas de pandémie de grippe aviaire. Elle s'informe régulièrement de l'évolution de cette maladie.

La possibilité de prendre un congé sabbatique ou un congé non payé

Depuis 2007, la BCV offre l'opportunité à certains de ses cadres supérieurs, en fonction de leur ancienneté, de prendre au moins une fois dans leur carrière un congé sabbatique leur permettant de se ressourcer en prenant du recul ou de réaliser un projet personnel qui leur tient à cœur. Suivant la classe de responsabilité du collaborateur concerné, ce congé est de 20 à 40 jours pendant lesquels le collaborateur est rémunéré à 80 %.

En tout temps et si l'organisation du travail le permet, elle est prête à accorder un congé non payé aux collaborateurs qui lui en font la demande.

La mise à disposition d'une Cellule de médiation

La Banque s'est dotée d'une Cellule Harcèlement et Mobbing, positionnée dans la Banque sans rattachement hiérarchique afin de garantir son fonctionnement indépendant. Son but est de prévenir toute atteinte à la dignité de ses collaboratrices et collaborateurs. Le rôle des représentants de cet organe et la forme du soutien qu'ils peuvent apporter sont décrits dans le règlement du personnel de la Banque, en même temps qu'une description des attitudes proscrites.

Des prestations avantageuses en matière d'assurances

La BCV a deux contrats collectifs d'assurance maladie, permettant aux collaboratrices et collaborateurs ainsi qu'à leur conjoint et à leurs enfants de bénéficier notamment d'assurances complémentaires à un tarif réduit. La Banque propose également des conditions avantageuses au niveau de l'assurance accident (hospitalisation en privé, capital en cas de décès ou d'invalidité).

4 L'engagement dans la société civile

Afin de favoriser son enracinement naturel et de développer son rôle citoyen, la Banque encourage ses collaborateurs à s'engager dans une activité publique ou des associations sociales, culturelles ou sportives. Fin 2007, 261 collaborateurs détenaient un mandat privé au sein de telles sociétés ou organismes.

Mandats privés (exemples recensés en 2007)

Type de mandat	Nombre
Tuteur	34
Curateur	67
Conseil légal	2
Juge / Juré	3
Assesseur	5
Membre du Grand Conseil	2
Membre d'un Conseil communal ou d'un Conseil général	63
Syndic	2
Municipal	8
Boursier communal	3
Membre d'un Conseil d'administration	26
Président d'une société	13
Trésorier d'une société	33

5 Le climat de travail

Une enquête de satisfaction

Une enquête interne, baptisée ARGOS, est réalisée chaque année auprès de l'ensemble du personnel. Véritable outil de pilotage, ce sondage met en évidence les éléments qui ont une influence sur le niveau d'engagement et de motivation des collaborateurs.

Avec un taux de 77% en 2007, la participation importante souligne le besoin de s'exprimer des collaborateurs, signe de désir d'amélioration mais aussi d'implication forte pour le succès durable de la Banque. Les résultats sont analysés de manière globale par la Direction générale puis de manière plus approfondie par les départements, chargés de mettre en place et de suivre les mesures correctrices dans les domaines où cela se révèle nécessaire. Les résultats et les mesures correctrices sont communiqués aux collaborateurs.

En 2007, les résultats indiquent globalement que le niveau d'implication des collaboratrices et collaborateurs dans la Banque est bon et évolue de manière positive. L'efficacité managériale s'inscrit en nette progression par rapport à l'année précédente et la notion d'esprit d'équipe progresse. Les collaboratrices et collaborateurs estiment cependant que la qualité des outils et moyens mis à leur disposition pour travailler pourrait être améliorée et qu'en matière de rémunération des efforts sont encore à réaliser. Cependant, leur perception relative à l'équité interne en matière salariale et à l'attractivité des avantages sociaux évolue positivement.

Un cours de préparation à la retraite

La BCV a coutume de convier ses futurs retraités à un cours de préparation à la retraite dans lequel sont abordés en priorité les aspects santé, gestion des finances et rôle dans la vie sociale. Dans ce cadre, elle fait intervenir un représentant de Caritas, afin d'expliquer aux participants les conditions cadres du bénévolat et les encourage à mettre leurs compétences et qualités personnelles au profit de la communauté.

Une association sportive

Une association sportive (ASBCV) existe au sein de la Banque, qui permet aux collaborateurs de se retrouver dans diverses activités sportives, telles que le badminton, le bowling, le broomball, le curling, le football, le golf, la pétanque, le ski alpin, le ski de fond, la spéléologie, le squash, le tennis, la voile et le VTT. Ces différentes activités sont favorisées par un important soutien financier de la Banque. En 2007, 344 collaborateurs étaient inscrits à l'ASBCV.

6 Objectifs

- Développer une action du type « Rejoignez-nous ! » concernant d'autres acteurs sociaux que les femmes.
- Favoriser l'augmentation de la proportion de femmes dans l'encadrement supérieur de la Banque.

Les collaborateurs de la Banque sont encouragés à se mettre au service de la communauté. Comme dans le cas du nettoyage de l'Arboretum en 2005.

Etre un acteur de référence

Trois événements culturel, sportif ou social sont soutenus chaque jour par la BCV dans le canton de Vaud
La Banque assume aussi son engagement citoyen dans la société vaudoise à travers des actions diverses. Physiquement, certains de ses collaborateurs se mettent au service d'œuvres sociales ou environnementales. Intellectuellement, la Banque produit des études qui renseignent la communauté sur certains secteurs de son économie et induisent parfois un véritable débat citoyen sur les sujets concernés. Financièrement, elle soutient de manière importante de nombreux projets, que ce soit sous forme de mécénat, de sponsoring, au travers de la Fondation qu'elle a dotée et qui porte son nom ou encore grâce à la collection d'art qui offre notamment à de jeunes artistes une première forme de reconnaissance et constitue, à travers les ans, un élément unique du patrimoine culturel vaudois.

1 Les actions citoyennes : mettre la force de travail de la Banque au service de la communauté

Les actions citoyennes de la BCV consistent à mettre à disposition de la communauté la force de travail de la Banque à l'occasion d'une opération menée le plus souvent en collaboration avec des ONG.

Depuis trois ans, la Banque a participé à cinq actions citoyennes en collaboration avec diverses organisations œuvrant dans le domaine social ou pour la protection de l'environnement.

Les heures mises à disposition de l'action citoyenne par les collaborateurs sont, depuis 2007, considérées comme des heures de travail par la Banque.

Des séances de dons du sang sont organisées dans la Banque, une fois par année, en association avec la Croix-Rouge. Le nombre de donneurs se situe, en moyenne, aux alentours de 150 personnes.

Période	Description de l'action	Participation - collaborateurs	Coût
2005-03	Action de soutien à l'Association Transport Handicap Vaud lors de la construction de la fresque géante sur la place d'Ouchy à Pâques	60	Néant
2005-09	En association avec la Fondation qui gère l'arboretum d'Aubonne, nettoyage de trois sections de terrain envahies par la végétation et valorisation d'un sentier	40	CHF 2 000
2006-10	Collaboration avec les Cartons du Cœur et collecte de vivres dans divers centres commerciaux où la BCV est présente	70	CHF 4 000
2007-01	Participation de treize équipes de six collaborateurs aux 24Heures de Villars – Formula charity afin de collecter des fonds pour les Associations USCADE, Théodora et The Anthony Nolan Trust	78	CHF 19 000
2007-10	Action vente de riz au profit de Terre des hommes dans six centres commerciaux du canton	90	CHF 3 700

2 L'observatoire BCV de l'économie vaudoise : un instrument de connaissance de l'économie du canton et un déclencheur de débats citoyens

Cet organisme se charge de récolter et de compiler des informations documentées selon les exigences de la statistique moderne. Son but est de fournir les instruments nécessaires à la meilleure compréhension du marché vaudois. Il joue un rôle original à côté des nombreuses publications que la Banque adresse traditionnellement à ses parties prenantes (newsletters des divisions s'adressant à leur clientèle spécifique, magazines interne et externe, présentations pour les investisseurs, etc.).

Rédigées sans complaisance et dans un esprit scientifique, ces études sont consacrées aux principaux secteurs de l'économie vaudoise. La viti-viniculture a fait l'objet de la première publication en 2005, la deuxième s'est intéressée à l'industrie du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration dans le canton. L'étude sur le marché immobilier vaudois a créé une véritable surprise en révélant le phénomène de la thésaurisation. Elles ont suscité un important écho médiatique et instauré un débat vif et constructif dans les milieux concernés.

2007 | Le marché vaudois de la gestion de fortune
L'ambition de ce travail de recherche, le premier du genre effectué dans le canton, est de présenter un portrait cantonal de l'industrie vaudoise de la gestion de fortune. Il a été mené avec l'aide des spécialistes de la Banque et de professionnels privés et institutionnels extérieurs à la BCV. Il montre que la place financière vaudoise est la troisième du pays, après Zurich et Genève et avant Lugano. Elle possède un fort potentiel de développement.

2007 | Le marché immobilier vaudois

Vers une pénurie structurelle de logements dans le canton de Vaud ? C'est la question que pose cette étude. Consacrée au marché immobilier vaudois dont elle aborde les multiples aspects, elle met notamment en évidence les problèmes que pose la thésaurisation du sol constructible. Elle a créé une prise de conscience de ce phénomène qui menace le développement du marché immobilier à terme. Ses conclusions ont débouché sur une interpellation au Grand Conseil vaudois.

2006 | Le marché vaudois du tourisme

Le tourisme est la troisième branche économique vaudoise. Avec ses composantes essentielles que sont l'hôtellerie et la restauration, il représente 7 % du PIB cantonal et 9 % des emplois vaudois. Les activités et les structures de cette branche sont cependant concentrées le long du lac Léman et dans les Alpes vaudoises. Il n'existe par ailleurs pas de promotion unique de l'identité touristique cantonale. Enfin, les infrastructures hôtelières, de restauration et de remontées mécaniques font face à des problèmes récurrents de rentabilité. Cette étude propose notamment que le tourisme vaudois soit l'objet d'efforts concertés de développement culturel et technique, que son mode de financement soit revu, que les structures de promotion soient mieux organisées autour de l'Office du tourisme et que les professionnels de la branche puissent disposer d'outils statistiques modernes afin de mieux piloter leurs activités.

2006 | Le marché vitivinicole vaudois

Cette étude est la première du genre à situer le secteur de la vitiviniculture vaudoise dans un contexte suisse et romand et à l'observer sous un angle strictement économique. Elle recommande à ses acteurs de mieux collaborer entre eux pour promouvoir le vin vaudois plus efficacement, par exemple sous la forme d'une marque, et de simplifier leurs structures professionnelles. Elle plaide aussi en faveur d'une diversification de la production et d'un assainissement financier de la branche, qui pourrait passer par des rapprochements.

3 Le mécénat et le sponsoring

Dons et mécénat

Le soutien de la BCV en matière de mécénat se traduit par des dons accordés à des associations et institutions vaudoises ou exerçant leurs activités dans le canton de Vaud. Il concerne également, sur le plan artistique, les activités liées à la Collection d'art BCV et s'exprime également à travers la Fondation BCV.

Attributions des dons

L'attribution des dons peut être régulière ou ponctuelle et concerne les domaines :

Social | Soutien des associations et institutions caritatives ou humanitaires.

Educatif | Dotation de prix à des élèves de tous les cycles des écoles, gymnases, hautes écoles et université.

Culturel et artistique | Musique, chant, théâtre, danse ainsi que conservation du patrimoine culturel du canton.

Sportif | Une préférence est donnée aux sports d'équipe.

En 2007, la Banque a effectué des dons dans les proportions suivantes :

- plus de 60 dons de CHF 1 à CHF 500
- plus de 30 dons de CHF 500 à CHF 1 000
- plus de 45 dons de CHF 1 000 à CHF 10 000
- 4 dons de CHF 10 000 à CHF 50 000
- 4 dons de CHF 50 000 à CHF 100 000.

Fondation BCV : plus de CHF 5 millions de dons

Créée en 1995 à l'occasion du 150e anniversaire de la Banque, la Fondation BCV a pour vocation de soutenir des projets d'envergure dont les initiateurs, qu'il s'agisse de personnes physiques ou morales, sont d'origine vaudoise ou domiciliés dans le canton de Vaud. Juridiquement indépendante de la Banque, la Fondation BCV distribue les fruits du capital dont la Banque l'a dotée en 1995. Le Conseil de Fondation distingue chaque année, au mois de juin, des associations caritatives, des projets culturels et artistiques ainsi que des programmes de recherche scientifique. Depuis sa création, elle a ainsi pu récompenser plusieurs dizaines d'acteurs majeurs de la vie scientifique, sociale et artistique vaudoise en leur octroyant près de CHF 5 millions sous forme de dons et de prix.

Dons en fonction des années (en milliers de CHF)[6] pour un total de CHF 5 millions

1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
370	413	550	450	395	850	465	440	-	290	358	513	425

[6] La Fondation n'a distribué aucun prix en 2003 en raison des difficultés que traversait la BCV (recapitalisation).

Collection d'art BCV : d'une collection patrimoniale à un acteur clé de la scène artistique contemporaine vaudoise

Depuis le début des années 1970, la BCV s'est engagée dans le domaine des arts plastiques en constituant une collection d'entreprise destinée à soutenir spécifiquement la production artistique vaudoise. Aujourd'hui, par son volume – plus de 2 000 pièces – et par son ancrage historique – des acquisitions qui remontent aux peintres vaudois du début du XX^{e} siècle jusqu'aux artistes de la scène contemporaine –, cet ensemble est intrinsèquement lié au patrimoine artistique du canton.

La politique d'acquisition de la BCV est restée fidèle à son engagement initial, à savoir le soutien aux artistes vaudois contemporains, ainsi qu'aux artistes d'autres origines exerçant dans le canton depuis plusieurs années. Cependant, le « champ » qu'elle embrasse s'est forcément élargi pour rester en phase avec les enjeux de la production contemporaine. Ainsi de la peinture à la sculpture, du dessin à la gravure, la Banque s'est aussi intéressée à la vidéo, à la performance et à la photographie, révélant, par là même, son ambition de soutenir les jeunes artistes émergents en leur offrant souvent leur première « vitrine ». Chaque année, un budget est dédié à l'acquisition de dix à quinze nouvelles œuvres, tous médias confondus.

Dès l'origine, les acquisitions ont orné murs, halls et bureaux de l'ensemble du réseau bancaire, mais depuis 1998 la présentation des œuvres se décline selon un concept plus dynamique intitulé : *un salon - un artiste*. En effet, chaque unité de réception à la clientèle porte le nom d'un artiste de la collection, et une, voire plusieurs œuvres de celui-ci y sont présentées ; l'accrochage étant, bien entendu, destiné à changer au cours des ans.

De manière à offrir une interface entre clients et usagers, des visites commentées sont conduites régulièrement par Catherine Othenin-Girard, historienne de l'art et conservatrice de la Collection ; celles-ci se déroulent dans le cadre des salons de réception du Siège de la Banque où sont réunies les acquisitions récentes, conférant à ce lieu un rôle de « plate-forme », avant que les œuvres soient réparties dans le réseau d'agences. Par ailleurs, la Collection d'art BCV est régulièrement exposée hors les murs bancaires, que ce soit dans différents musées ou dans le cadre de manifestations culturelles comme la « Nuit des Musées ».

En résumé, le choix de présenter de l'art contemporain au sein d'une entreprise génère des synergies, suscite des interrogations, révèle un goût du risque, parie sur l'avenir tout en créant un lien avec le public en lui donnant à voir des œuvres qui ne sont ainsi pas réservées à une seule élite de connaisseurs.

Sponsoring

Une rumeur court dans le monde sportif vaudois qui prétend que « tous les terrains de foot du canton sont aux couleurs de la BCV ». Difficile de dire si les 127 complexes sportifs du canton sont tous, toujours aux couleurs de la Banque, mais il est certain que sa présence est forte dans le sport vaudois. Ce n'est pas le seul domaine dans lequel la BCV s'engage. Elle collabore avec ses partenaires de manière cohérente et visible, également dans les domaines du social et de la culture. L'objectif du sponsoring est notamment de soutenir les valeurs de la marque BCV, c'est-à-dire la proximité géographique et relationnelle ainsi que le professionnalisme.

Les moyens et les ressources de la BCV sont affectés à des événements réguliers ainsi qu'à certains projets ponctuels de qualité, pour autant qu'ils répondent aux critères suivants :

- Ancrage fort dans le canton de Vaud
- Bonne notoriété
- Bonne couverture médiatique
- Accessibilité à tous les publics
- Sélection particulière pour une clientèle ciblée (Private Banking, par exemple).

Toutes les mesures de protection de l'environnement, de réhabilitation, de traitement des déchets planifiées par les organisateurs sont encouragées.

Sur l'ensemble de l'année, la BCV intervient chaque jour dans près de trois événements qui ont lieu dans le canton.

Les principaux événements soutenus au niveau institutionnel sont :
Dans le domaine culturel | Paléo Festival, Théâtre du Jorat, Fondation Bex & Arts, Fondation Balthus, Les Docks, Exposition Marc Aurèle, Fondation l'Hermitage, la Nuit des Musées, Théâtre de Beausobre, Rock Oz'Arènes.
Dans le domaine sportif | LHC Lausanne Hockey Club, Christmas Midnight Run, 20 km de Lausanne, Golf de Pra Roman, Fondation Foot Avenir, 24 Heures de Villars, Trophée du Muveran.
Dans le domaine social | Festival 1,2,3… Soleil, Société Vaudoise d'Utilité Publique, Fondation Lavigny.
Dans le domaine de la formation et de l'enseignement | Remise des prix aux écoles du canton, Centre Sport-Etudes de Lausanne.
Dans les autres domaines | Forum économique vaudois, Festival international de ballons à air chaud.

4 Objectifs

- Développer des actions citoyennes à travers une collaboration à plus ou moins long terme avec un partenaire. Le partenariat pouvant aller jusqu'à deux ans et permettant des actions plus continues de la Banque.
- Remplacer les cartes de vœux par des dons à des organisations actives dans les domaines social et environnemental et le faire savoir par courriel.
- Produire régulièrement un PIB vaudois dans le cadre de l'Observatoire BCV de l'économie vaudoise.

Encore en formation dans le cadre de « Rejoignez-nous ! », Sonia Souply assume déjà la responsabilité d'un point de vente.

Etre un partenaire de référence

« La Banque contribue, dans les différentes régions du canton, au développement de toutes les branches de l'économie privée »
Les principes du développement durable qui figurent désormais de manière explicite dans la mission de la BCV impliquent que la Banque adopte un comportement citoyen et responsable envers ses employés et la communauté dans laquelle elle vit. Ces principes doivent également animer sa manière de mener ses affaires. La mission qui est la sienne de contribuer au développement de l'économie vaudoise implique en soi, déjà, un engagement qui la distingue de ses concurrentes. En proposant des produits et des prestations qui s'inscrivent explicitement dans la voie du développement durable, la Banque va plus loin encore.

1 Une mission spécifique au cœur de l'économie vaudoise

Contribuer au développement économique

Selon l'article 4 de la Loi sur la BCV, dont la dernière modification est entrée en vigueur le 1er avril 2007, la Banque doit « contribuer, dans les différentes régions du canton, au développement de toutes les branches de l'économie privée et au financement des tâches des collectivités et corporations publiques ». La BCV doit aussi « contribuer à satisfaire aux besoins du crédit hypothécaire du canton ».

Dans ce contexte, l'intensité des relations que la Banque a tissées avec sa clientèle grand public et d'entreprises est particulièrement importante. Les graphiques suivants montrent ainsi les relations que la BCV entretient avec les particuliers et les entreprises vaudois.

En 2007, conformément à sa mission, la BCV a accordé 50 % de ses crédits aux particuliers vaudois et 54 % aux entreprises du canton, actives dans tous les secteurs économiques. Le dynamisme de ses collaboratrices et collaborateurs a permis à la Banque de maintenir ses positions malgré une concurrence de plus en plus agressive sur un marché cantonal et suisse des crédits commerciaux à nouveau orienté à la hausse. Les grandes entreprises qui sont domiciliées dans le canton et celles qui sont spécialisées dans le commerce international ont représenté 14.5 % du volume de crédit. Les collectivités publiques vaudoises ont représenté, quant à elles, 4 % de ce même volume.

Taux de pénétration Source : BCV

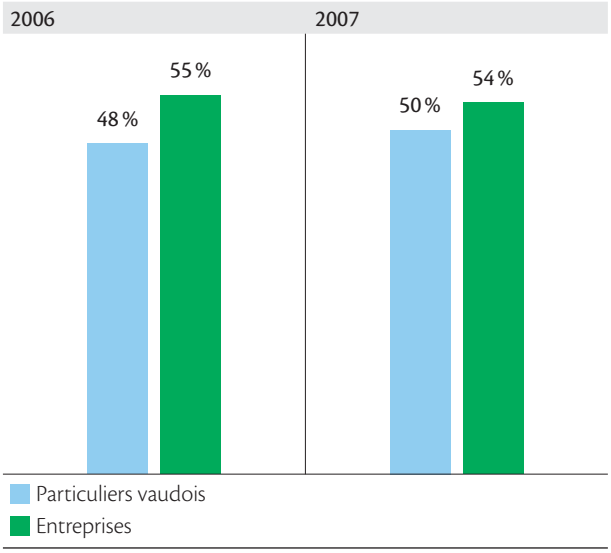

Le taux de pénétration indique, en pourcentage, le nombre de relations bancaires de la BCV par rapport à la population interrogée.

Répartition des crédits aux entreprises selon le secteur d'activité (% du total des crédits aux entreprises) Source : BCV

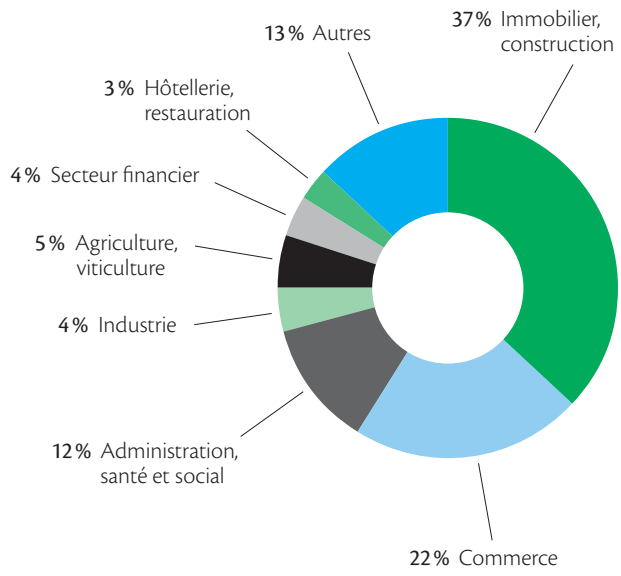

Créer durablement de la valeur pour les actionnaires
La volonté du Groupe BCV est de créer durablement de la valeur pour ses actionnaires. Le développement des résultats financiers de ces dernières années reflète clairement cette volonté. Ainsi, sur une période de six ans, les revenus ont progressé annuellement en moyenne de 5 %, tandis que les charges restaient contenues (moyenne pondérée annuelle +1 %) ; le résultat brut a ainsi pu augmenter annuellement de 11 %. Le bénéfice net a passé d'une perte de CHF 1 200 millions en 2002 à un résultat positif de CHF 477 millions en 2007.

Début 2008, le Groupe a formulé de nouveaux objectifs financiers pour les trois à cinq prochaines années avec trois buts essentiels : continuer de remplir la mission assignée par la Loi, créer durablement de la valeur pour les actionnaires et se maintenir, en termes de performance, dans le peloton de tête des banques cantonales. Dans cette logique, l'objectif de rentabilité des fonds propres (ROE) est désormais fixé à 13-14 %. Le nouveau ratio charges/produits (cost/income) est fixé à 57-59 %. De plus, le Groupe a décidé d'optimiser son niveau de fonds propres en visant à terme un ratio de couverture CFB de 145 % (pour le Groupe).

Visant à simplifier la structure de son capital et tenant compte des bons résultats financiers ainsi que de la persistance d'une bonne conjoncture économique, la Banque a proposé aux actionnaires le rachat du solde des bons de participation qui avaient été émis en 2003, d'un montant de CHF 734 millions. Cette opération a été finalisée en juillet 2007.

De manière générale, le Groupe entend aussi créer, avec la communauté de ses actionnaires et avec celle des investisseurs, des relations suivies assorties d'une communication financière ouverte.

Tous ces éléments ont été reconnus par les agences de notation : Standard & Poor's a ainsi relevé dans l'année la note de la Banque de A- à A puis à A+, avec une perspective stable. Cette évolution montre les effets du travail de fond entrepris avec succès par la Banque depuis quatre ans et confirme sa santé financière.

De son côté, Moody's lui a donné une première note A1 avec également une perspective stable pour ses engagements à long terme et Prime-1 pour ceux à court terme. Ces deux notations reflètent l'amélioration de la situation financière de la BCV et sa position sur le marché vaudois. Elles prennent aussi en compte son statut de banque cantonale.

2 Une gouvernance alignée sur les meilleures pratiques

Consciente de ses responsabilités, la BCV se donne comme objectifs de répondre de manière transparente aux exigences émises par la SWX et d'améliorer continuellement sa gouvernance. Alignée sur les principaux standards en matière de gouvernance d'entreprise, la BCV se conforme aux dispositions du « Code of Best Practice » ainsi qu'aux exigences de la Commission fédérale des banques[7].

En tant que banque suisse soumise à surveillance, la BCV doit se conformer à de nombreuses prescriptions légales, réglementaires et internes et doit respecter des normes et règles déontologiques en usage sur le marché. En toute indépendance, le Département compliance[8] veille au respect de ces obligations. De plus, il appuie et conseille la direction opérationnelle ainsi que les collaborateurs de la BCV dans la mise en place de systèmes et de processus internes appropriés pour assurer l'activité compliance au sein de l'établissement.

L'ensemble des collaborateurs est soumis au code de déontologie de la BCV. Ce document, qui vise à garantir le respect des valeurs éthiques fondamentales de la Banque, est présenté aux collaborateurs dans le cadre de leur formation d'introduction dans l'entreprise.

3 Des produits et des prestations socialement responsables

PME : un crédit direct, simple et sans concurrence
Les PME sont les partenaires privilégiés de la BCV. Pour être en accord avec sa mission, la Banque doit veiller à les servir adéquatement, des plus grandes aux plus petites. Mais les petites entreprises, qui bénéficient aujourd'hui des mêmes produits et du même traitement que les plus grandes, présentent une rentabilité très faible pour la Banque, tout en occupant une part importante du temps commercial des conseillers.

---

[7] Ce texte, rédigé par le Professeur Peter Böckli, est disponible sur internet sur le site www.economiesuisse.ch.

[8] Sont notamment concernés par l'activité compliance les domaines suivants :
- Déontologie professionnelle
- Respect du cadre réglementaire
- Gestion correcte du risque de réputation
- Règles de conduite pour la prévention des abus de marché (délits d'initié, manipulation de cours, gestion des conflits d'intérêts)
- Prévention du blanchiment d'argent et lutte contre le financement du terrorisme
- Respect de la vie privée des clients.

Afin de rendre le rapport coûts/revenus plus acceptable pour cette clientèle, le Crédit Direct PME a été élaboré. Il se caractérise par une simplification des processus d'octroi et de traitement des demandes de financement, un relèvement du prix et une standardisation de l'offre.

Le Crédit Direct PME consiste en l'établissement d'un compte courant débiteur avec limite jusqu'à CHF 100 000 en blanc (cautionnement de l'actionnaire pour les SA et Sàrl). L'octroi du crédit est basé sur neuf critères quantitatifs (fonds propres, tenue des charges, endettement, etc.) et qualitatifs (poursuites, déclaration d'impôts, budget, etc). Sept de ces neuf critères doivent être remplis pour l'obtention du crédit. Le client s'engage à remettre ses états financiers chaque année et à faire transiter son mouvement commercial via son compte BCV. Le client a la possibilité de faire sa demande directement par internet sur le site de la Banque.

Ce produit a été lancé en novembre 2007. Il rencontre un vif succès car il est sans concurrence sur son marché et ne connaît pratiquement pas de refus d'octroi. Durant ses deux premiers mois d'existence, 53 dossiers ont été ouverts et seules deux demandes n'ont pas été acceptées.

Produits ISR
(Investissement Socialement Responsable)

La BCV ne possède pas de produits ISR propres, mais commercialise les produits de placement durable de Swisscanto[9]. Prestataire de services spécialisé des banques cantonales, Swisscanto se concentre sur le développement et la distribution de produits de placement et de prévoyance de haute qualité destinés aux clients privés, aux entreprises et aux institutionnels.

Swisscanto propose une palette de produits axés sur le développement durable depuis 1998 afin de permettre aux clients des banques cantonales de prendre en considération des aspects éthiques et écologiques dans le domaine financier.

[9] Les rapports annuels et semestriels ainsi que le prospectus et le règlement des fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès de la BCV, place St-François 14, 1003 Lausanne. Ce rapport est informatif; il n'est ni une offre ni une invitation ni une recommandation personnalisée pour l'achat ou la vente de produits spécifiques. Les risques liés à ce produit ne conviennent pas à tous les investisseurs. Les performances antérieures ne garantissent pas une évolution actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts. Le prospectus et le règlement ne se réfèrent pas à un indice/benchmark. Une autorisation de distribution de ces produits n'a été requise qu'en Suisse; elle est sujette à des restrictions (par ex. UE, UK, US et US persons).

Ces produits sont réalisés en étroite collaboration avec le WWF et le service d'analyse de la Banque Cantonale de Zurich.

Parmi les produits phares:

Equity Fund Green Invest

La direction du fonds investit, en observant le principe de la répartition des risques, une part importante de la fortune du fonds dans des titres d'entreprises figurant parmi les leaders de leur branche dans le domaine écologique.

Les entreprises qui utilisent des technologies ou des méthodes de production incompatibles avec un développement durable sont écartées de l'univers de placement. Les critères d'exclusion concernent en premier lieu les activités dangereuses pour l'équilibre écologique de la planète ou présentant des risques majeurs. Ils sont les suivants:

- Accélération du changement climatique
- Dégradation de la couche d'ozone
- Atteinte à la diversité biologique
- Energie nucléaire
- Génie génétique
- Fabrication d'armes de toute nature, de produits destinés à être fumés, de PVC et de chlorure de vinyle.

Le processus de sélection des émetteurs publics (Etats et leurs collectivités territoriales, communes, organismes supranationaux) répond à un certain nombre de critères dans le but de déterminer les meilleurs émetteurs de chaque classe sur le plan environnemental et social.

Il est important de relever que les produits proposés par la Banque doivent répondre à des critères de responsabilité sociale, mais ils doivent également offrir une bonne rentabilité à ses clients. On observe que, sur ce plan, le produit Green Invest surperforme ses principaux concurrents.

Performance du Fonds Green Invest

Source: Lipper

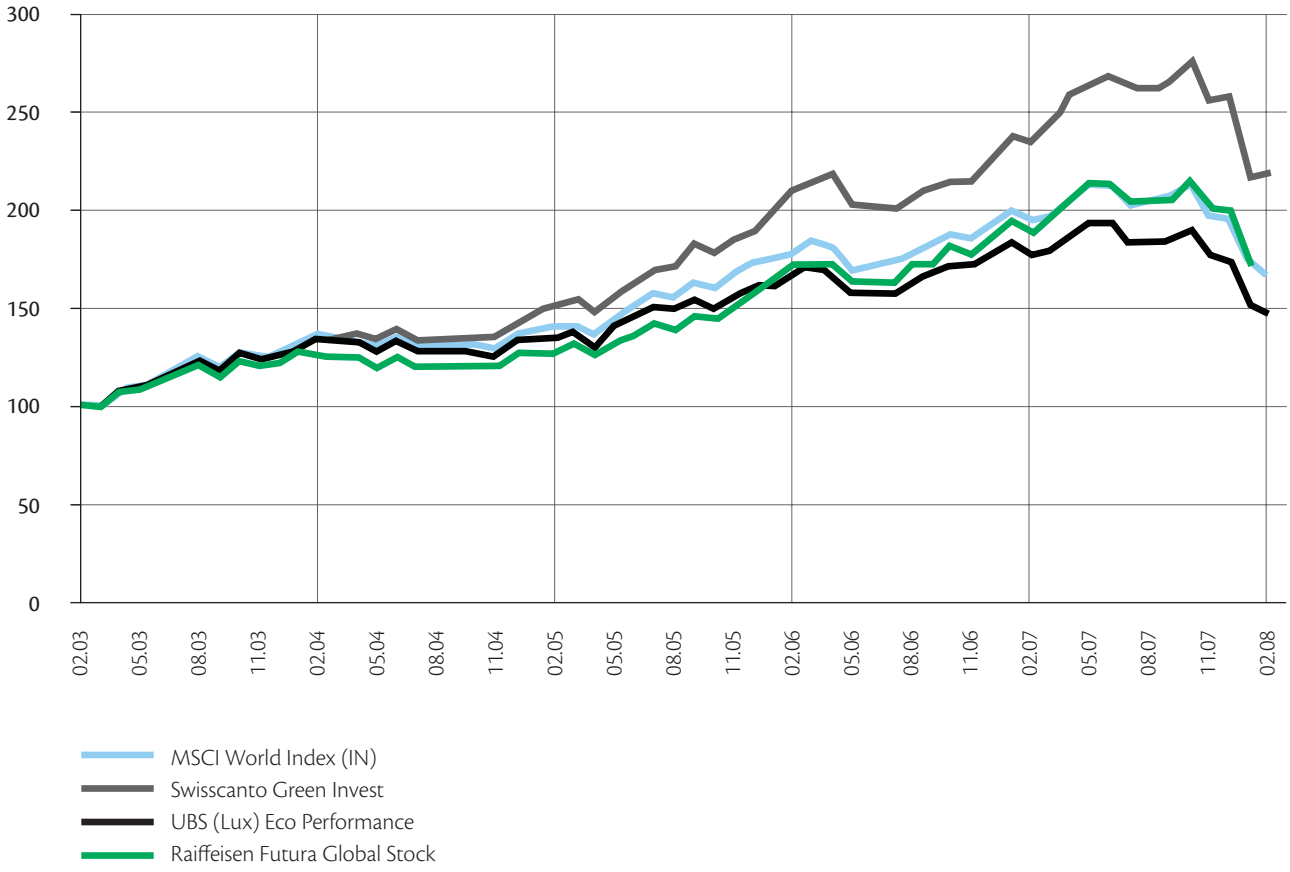

Oeko 3

Ce fonds de placement permet de constituer une prévoyance personnelle en investissant sur des valeurs liées au développement durable. Sont pris en compte dans ce fonds les entreprises et débiteurs obligataires qui respectent les principes du développement durable. On trouve parmi les positions représentées des actions de Swiss Re et Holcim AG ainsi que des obligations de la Confédération et de la ZKB.

Equity Fund Water Invest

Le fonds investit dans le monde entier, principalement en actions d'entreprises qui proposent des technologies, des produits ou des services dans la chaîne de création de valeur de l'eau. En raison de sa large diversification, le fonds présente un rapport risque / rendement efficace.

Sophie Rauch initie un client aux avantages de BCV-net.

Swiss Red Cross Charity Fund

L'idée originale de ce véhicule est de permettre un investissement avec un potentiel de rendement tout en faisant un don.

Le fonds suit une politique de placement à moindre risque visant à générer des revenus adaptés tout en prenant en compte la sécurité du capital. Les investissements sont effectués dans le monde entier et principalement dans des placements rémunérés d'emprunteurs à forte solvabilité.

Mécanisme du don

Investisseur	Renonce à la moitié des revenus nets du fonds. → 50 % des revenus nets sont versés à la Croix-Rouge suisse.
Swisscanto	Renonce à une partie de son indemnité de gestion du fonds.
Banques cantonales	Renoncent à une partie de leur indemnité de distribution du fonds.
Banque dépositaire BCV	Renonce à la taxe de la banque dépositaire. → 50 % de la commission forfaitaire de gestion sont versés à la Croix-Rouge suisse.

Romandino : un produit structuré qui exprime le meilleur de la Suisse romande

Certains produits structurés permettent aux investisseurs de miser sur des entreprises qui correspondent à leurs choix économiques, mais aussi écologiques, éthiques, voire ethniques et religieux. En 2002, la BCV avait proposé deux paniers d'actions rassemblés selon deux thèmes sensibles et avant-gardistes : le certificat *Best Employers* regroupant des entreprises reconnues pour leur approche socialement responsable, particulièrement dans la gestion des ressources humaines. De son côté, le panier H_2O rassemblait des sociétés occupées à rendre l'or bleu accessible à tous, à en améliorer la qualité et à traiter les eaux usées.

Créé par le magazine *Bilan* et la BCV en 2006, un autre produit structuré a permis de miser sur un thème d'investissement rarement exploité, la Suisse romande. Romandino, c'est son nom, se constituait de douze titres recouvrant aussi bien des multinationales comme Nestlé que des valeurs de croissance comme ADB.

« Nous y croyons sinon nous ne le ferions pas. D'abord, nous sommes persuadés que le thème est valable. La Suisse romande tire son épingle du jeu en termes de croissance et de compétitivité et en plus elle semble avoir encore un bon potentiel d'évolution en tant que région économique. Surtout, elle abrite et attire des entreprises et des talents extraordinaires. Au moment où même le canton de Genève se prend à rêver d'une embellie conjoncturelle durable selon les derniers chiffres de l'Ocstat, c'est le moment où jamais de croire en nous. »

Stéphane Benoit-Godet dans *Bilan* de juillet 2006

En terme de performance, le produit a été remboursé à CHF 147.14, soit une performance de 47.14 % sur la période (1 an). A titre de comparaison, le SMI a performé sur la même période de 19.50 %. Le Romandino a donc surperformé le SMI de 27.64 points de pourcentage. Il a bénéficié de l'excellente performance de titres non compris dans le SMI comme TEMENOS et ADB ainsi que du rachat de GETAZ ROMANG en cours de vie du produit.

Ce certificat a été le révélateur objectif de la bonne santé économique de la région à travers ses entreprises. Il a permis aux investisseurs soucieux de sa pérennité de s'engager pour elle et… d'en récolter les fruits.

Prévoyance professionnelle : expérience et performance

La prévoyance professionnelle constitue l'un des fondements du système suisse de protection sociale. Au bénéfice de près de trente années d'expérience dans la gestion des caisses de pensions, la BCV propose aux entreprises une importante palette de prestations touchant l'ensemble des domaines de la prévoyance professionnelle.

Les services ainsi mis à disposition couvrent l'ensemble des opérations administratives, comptables, actuarielles, techniques ou financières d'une institution de prévoyance.

Plus de septante spécialistes mettent leurs compétences à disposition pour optimiser la gestion des institutions de prévoyance du canton.

Depuis 1978, la Fondation BCV 2e pilier offre un rendement nettement supérieur à ce que prescrit la loi et a ainsi permis d'obtenir des rentes des assurés de la Fondation 10 à 15 % supérieures tout en maintenant une solidité financière élevée avec un degré de couverture de plus de 117 %.

Rendement Fondation BCV 2e pilier

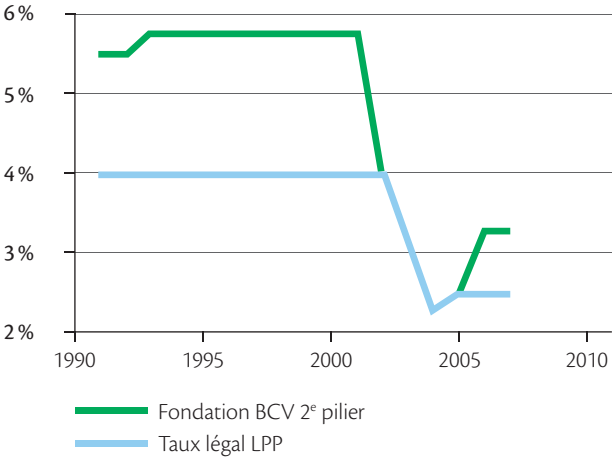

OTIS : une protection efficace contre l'endettement irresponsable

Pour une certaine catégorie de clientèle, le système OTIS autorise, ou non, les opérations réglées avec la carte Maestro (retrait d'argent ou achat en magasin en Suisse et à l'étranger). Il s'agit principalement de la clientèle très jeune et de certains clients fréquemment en dépassement de disponible.

Ce système permet d'éviter un surendettement incontrôlé et dont les conséquences sont parfois ravageuses. Ce problème est important et touche une population plus vaste que l'on ne croit. Jusqu'à l'introduction de cette mesure, près de 26 000 clients étaient en permanence dans les chiffres rouges. Le montant en dépassement représentait environ CHF 10 millions. 78 % des soldes négatifs étaient compris entre CHF 0 et 500, le reste pouvait monter jusqu'à CHF 3 000.

Le système Otis constitue une formule gagnante dans la mesure où il empêche l'endettement irresponsable de clients imprudents et leur évite de devoir payer des intérêts débiteurs. Il permet aussi à la Banque de diminuer les pertes et le coûteux traitement des dépassements.

PrePaid : la carte de crédit sans risque

Cette carte MasterCard fonctionne de la même manière qu'une carte téléphonique à prépaiement. Son propriété-

taire doit charger la carte avant de pouvoir l'utiliser pour ses dépenses.

Cette prestation s'adresse bien sûr aux jeunes clients et leur permet d'éviter des dépassements incontrôlés. Mais ce système s'avère aussi extrêmement utile aux personnes qui n'ont pas accès à des cartes de crédit standard. La carte à prépaiement leur permet de faire des achats sur internet (réservations d'hôtels, locations de voiture) et toutes choses accessibles aux seuls titulaires de cartes de crédit selon les nouvelles normes de la consommation moderne.

Cette carte répond à un réel besoin. C'est un succès commercial. Plus de 3 000 cartes ont été vendues en une année pour près de CHF 300 000 de chargements mensuels.

4 Trade finance : soutenir des initiatives de développement durable

Dans le cadre de ses activités de financement de négoce de matières premières, la BCV collabore avec des entreprises étrangères qui prennent en compte les principes du développement durable. Ainsi, à Bragança, dans l'Etat de Sao Paulo au Brésil, des clients de la BCV ont mis en œuvre une déchetterie équipée pour détruire le méthane (22 fois plus polluant que le CO2 en matière d'effet de serre). Chaque tonne de méthane détruite correspond à un « crédit carbone » - géré par l'ONU – que l'entreprise brésilienne peut vendre à une entreprise située dans les pays fortement industrialisés et qui souhaite acheter le droit de dépasser son quota d'émissions polluantes en CO2. Il s'agit-là d'une application pratique des accords de Kyoto.

Par ailleurs, la BCV collabore avec des producteurs agricoles soucieux de respecter les principes prudentiels des consommateurs modernes et qui prennent soin de produire séparément – sans mélange possible – des céréales génétiquement modifiées ou non.

5 Initiative Capital Romandie : un fonds de capital-risque pour les jeunes entreprises vaudoises et romandes

Avec d'autres investisseurs institutionnels vaudois, la BCV a participé en octobre 2006 au lancement d'*Initiative Capital Romandie*, un véhicule d'investissement en capital-risque dans les jeunes sociétés (early stage) innovantes qui assureront la prospérité économique future de la région.

Les investisseurs ont souscrit à un capital de CHF 15,5 millions, dont la moitié au moins est destinée à des start-up vaudoises, l'autre à des jeunes pousses du reste de la Suisse romande. Le fonds s'adresse à des entreprises actives dans le domaine des technologies de l'information (logiciel, optique, internet, semi-conducteurs, etc.) et des sciences de la vie (technologie médicale et biotechnologie). La région romande est particulièrement propice au développement de tels projets, compte tenu de l'importante concentration de compétences issues des pôles académiques, tels que l'EPFL, l'UNIL, le CERN, le CHUV, les HUG, ou des parcs technologiques et des incubateurs, tels que le PSE, le CSEM, Y-Parc, Eclosion, Biopôle, etc.

Les mêmes investisseurs ont lancé parallèlement à *Initiative Capital Romandie* un véhicule d'investissement destiné à des sociétés dont le développement se situe au-delà de celui des jeunes pousses (*late stage*). Intitulé *Défi Eurocap III*, ce fonds, doté d'un minimum de EUR 40 millions, est investi dans des sociétés suisses et européennes.

6 Objectifs

- Proposer des avantages liés aux hypothèques pour les habitations écologiques (constructions suivant le label de qualité Minergie ou rénovations dans le but de réaliser des économies d'énergie).
- Proposer des avantages liés aux prestations, comme un compte vert par exemple, pour les clients qui font des choix financiers socialement responsables.

Etre un *consom'acteur* conscient et actif

A la recherche des solutions les meilleures pour préserver l'environnement

Se soucier de l'environnement suppose aujourd'hui que l'on prenne toutes les mesures possibles afin d'éviter le gaspillage et une mauvaise gestion des ressources en général. Pour la BCV, cette préoccupation passe également par la conscientisation de ses différentes parties prenantes afin que chacun puisse prendre, à travers ses propres choix, sa part de responsabilité volontaire dans un effort commun. Etre acteur de sa propre consommation, c'est agir en *consom'acteur* responsable et conscient.

C'est ainsi que la Banque propose à ses collaborateurs des moyens de favoriser l'usage des transports publics, qu'elle s'applique avec ses fournisseurs à diminuer sa consommation de papier, qu'elle opte pour les standards de construction les plus en pointe dans la rénovation de son réseau d'agences, qu'elle offre à ses clients la possibilité de dématérialiser ses échanges de documents, c'est-à-dire de renoncer au support papier des informations que la Banque lui transmet.

1 Favoriser l'usage des transports publics

La BCV encourage ses collaborateurs à utiliser les transports publics pour se rendre à leur place de travail. Dans cette optique, elle verse une indemnité mensuelle de CHF 30 aux quelque 1 400 collaborateurs qui n'utilisent pas de place de parc. Ce montant représente 50 % du prix de l'abonnement des transports publics lausannois (CHF 60 mensuels).

Facturation des places de parc aux collaborateurs

	2007	31.12.2006
Nombre de collaborateurs payant pour la mise à disposition d'une place de parc	415	421
Participation aux frais des abonnements P&R		
Nombre de collaborateurs bénéficiant de cette participation	27	19
Forfait d'incitation		
Versement d'un forfait pour les personnes renonçant aux dispositions ci-dessus	1437	1420

2 Recourir à Mobility CarSharing

Pour faciliter cette action, la Banque a aussi souscrit à un système de voitures de location « Mobility CarSharing ». La société qui l'exploite propose des abonnements permettant l'utilisation de son parc de véhicules en Suisse et en a mis six à disposition des collaborateurs sur les trois grands sites du siège lausannois.

	2007	2006
Nombre de personnes disposant d'un abonnement Mobility pour les déplacements professionnels	92	73
Nombre de véhicules Mobility (voitures) réservés spécifiquement à usage de la Banque	6	6
Nombre de km facturés par Mobility	67 000	69 000
Nombre de réservations annuelles	1 552	1 368

3 La dématérialisation des documents

Depuis 1999, la BCV offre à sa clientèle la possibilité de régler de nombreuses transactions par internet grâce à son service BCV-net. Anticipant une tendance qui s'est révélée de plus en plus forte au fil des années, la BCV a été l'une des premières banques en Suisse à répondre à la double nouvelle demande en matière de consommation bancaire. D'une part, les clients souhaitent pouvoir résoudre la plupart de leurs opérations simples – celles qui se faisaient au guichet autrefois – de manière autonome et rapide grâce à internet ou des Bancomat. De l'autre, ils exigent des conseils personnalisés qui leur sont servis par une personne, en chair et en os, qui leur soit proche et avec laquelle ils peuvent développer des rapports de confiance. Cela implique une nouvelle conception des agences et succursales[10] qui comportent moins de caisses

[10] Voir plus loin, point 5 : L'application des principes du développement durable dans la rénovation du réseau.

(parfois même complètement remplacées par des Bancomat) mais qui développent un caractère convivial adapté à la demande de conseil.

Progression de la consommation des services online de BCV-net

Année	Nombre de contrats BCV-net privés	Proportion du trafic des paiements réalisé online (%)
1999	8 000	7
2000	16 500	16
2001	21 000	25
2002	43 000	34
2003	55 000	40
2004	70 000	47
2005	90 000	56
2006	110 000	62
2007	135 000	70

La possibilité de gérer ses propres affaires par le net ne présente pas que des avantages pratiques pour le client, elle permet aussi de réelles économies en termes, notamment, de consommation de papier et d'envois postaux puisque la liberté est laissée au client de ne recevoir les avis que sous forme électronique (pdf) ainsi que de demander un relevé récapitulatif électronique de ses opérations à différentes fréquences.

Progression de la dématérialisation des documents

	2007	2006
Nombre total de pages produites chaque année	Environ 28 mio	Environ 28 mio
Nombre de pages consultées sur le net ou téléchargées en pdf	7 361 547	6 657 174
Economie de papier	26.2 %	23.8 %

4 Le renouvellement du parc d'imprimantes

La BCV a procédé en 2007 au renouvellement de son parc d'impression (imprimantes, photocopieurs, fax, scanner). Ce changement a impliqué plusieurs améliorations, tant écologiques qu'économiques, en adéquation avec la politique de la principale partie prenante de la Banque dans cette démarche, le fournisseur (Canon) du nouveau matériel.

La BCV favorise la mobilité douce, en partenariat avec Mobility CarSharing...

... et encourage l'utilisation des transports publics.

Améliorations environnementales

- Les nouveaux équipements sont conçus pour un recyclage optimum dès leur fin de vie (élimination).
- L'environnement de la place de travail est amélioré : la fabrication est dépourvue de substances nocives, il n'y pas d'échappement d'ozone lors des remplacements de cartouches d'encre.
- Les consommables utilisés sont biodégradables (PET ménager). Ils peuvent aussi être acheminés chez le fournisseur pour incinération.
- Les appareils retirés sont pris en charge par le fournisseur dans une chaîne de traitement, qui passe soit par une réutilisation pour les équipements encore fonctionnels, soit par un recyclage effectué par des sociétés agréées.
- Les appareils remplacés sont rachetés par le fournisseur, qui juge après un contrôle technique dans ses locaux si l'équipement peut être remis en production pour l'un de ces clients, ou alors recyclé (démonté pour les pièces de rechange).

Améliorations économiques

- Le concept d'implantation mis en place a permis la réduction de 60 % du nombre d'équipements, avec à la clé une diminution des coûts de charges électriques et une réduction substantielle des coûts de maintenance, tout en augmentant la qualité et la performance.

Parc d'imprimantes

Nombre d'équipements en production avant le renouvellement du parc (2007)	1 020
Nombre d'équipements après le renouvellement	380
Durée de vie des équipements à la BCV	5 ans
Economie potentielle de pages A4 avec l'utilisation du recto/verso	5 000 000
Soit environ 20 % de la consommation totale	25 000 000

L'option recto/verso installée par défaut sera implémentée sous peu.

5 L'application des principes du développement durable dans la rénovation du réseau

Le programme CroisSens de dynamisation qualitative des activités de la Banque, lancé au début de l'année 2006, comprend un vaste projet de rénovation du réseau d'agences de la BCV. Composé de 69 points de vente, dont 17 agences légères, et d'environ 150 automates bancaires, ce réseau de distribution reflète la proximité géographique de la Banque avec sa clientèle. Cet atout décisif a été constamment amélioré en 2007 :

- La Banque a inauguré sa présence dans le quartier lausannois du Flon.
- Cinq centres de compétences (Echallens, Nyon, Morges, Pully et Payerne) ont été complètement transformés.
- Quinze autres points de vente ont été entièrement modernisés.
- Un projet de transformation du hall historique du Siège de St-François a été présenté au public.

Correspondant à environ CHF 40 millions de travaux, l'ensemble de cette rénovation prend en compte les éléments suivants :

Nombre de chantiers traités annuellement

2007	2006	2005
35	44	20

Dans le cadre des travaux, l'application des normes SIA répondant à la Déclaration des caractéristiques écologiques des matériaux de construction est exigée des parties prenantes. Cela impose, par contrat, aux sous-traitants :

1. L'utilisation de peintures sans solvant.
2. Le tri obligatoire sur le chantier ou à la déchetterie de l'entreprise.
3. L'amélioration de la pureté des rejets des usines de fabrication des matériaux.
4. L'interdiction des feux de chantier.

Le réseau d'agences en 2007 avec ses améliorations

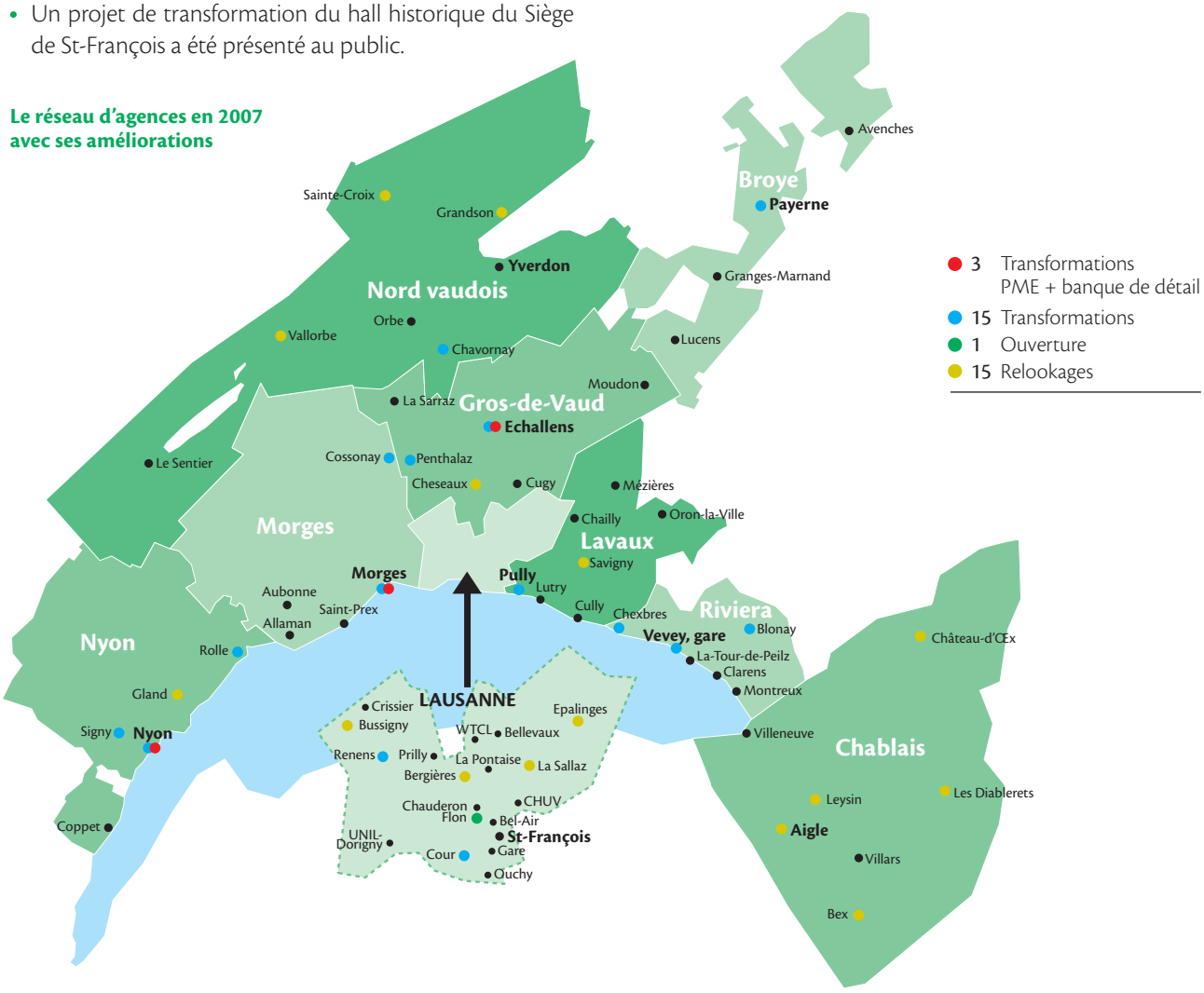

L'Association sportive de la BCV propose nombre d'activités à ses collaborateurs. Laurence Friedli a choisi le fitness.

La Banque favorise l'engagement d'artisans locaux afin de diminuer considérablement l'utilisation des véhicules et la pollution (20 km autour du chantier). Elle veille à l'amélioration de l'isolation périphérique des bâtiments.

La conception architecturale des bâtiments rénovés prend en compte :

- L'ensoleillement pour le positionnement des bureaux (économie d'énergie).
- La rationalisation des surfaces d'exploitation des locaux bancaires.

Les modifications des infrastructures techniques favorisent les économies d'énergie grâce à :

- Une ventilation rafraîchie plutôt qu'une climatisation.
- Un refroidissement des locaux fermés uniquement.
- Un remplacement des gaz à effet de serre dans les installations de climatisation existantes.
- Un éclairage par sources lumineuses de type fluorescent et l'abandon des luminaires incandescents et halogène.
- La pose de sondes crépusculaires dans les bureaux et pour les enseignes BCV.

6 Une déchetterie propre

La Banque exploite un système propre de déchetterie centralisée, mis en place dès 2002, pour répondre aux besoins d'élimination et de séparation de ses déchets. Il comprend 180 bacs, bennes et containers répartis sur tous les sites de la Banque, dont 73 dans les différents points de vente, qui facilitent la collecte de tous les résidus non ménagers produits par l'entreprise et ses collaborateurs. Cela concerne les vieux papiers et cartons, les piles, les plastiques usagés, les ampoules au néon, les disquettes informatiques ou encore les cartouches d'encre des imprimantes.

De plus, chaque point de vente est équipé pour pouvoir détruire et stocker les produits recyclables, qui sont ensuite récupérés par les services de la déchetterie centrale.

En 2007, ce système a permis de collecter un volume moyen mensuel de 14 tonnes (18,6 en 2006) de déchets recyclables, soit environ 146 tonnes pour l'année contre 224 tonnes en 2006, un résultat en baisse de 25 %. Cette

différence importante s'explique par le fait qu'une grande quantité de déchets (papier, fer, plastique et bois) ont été détruits suite au changement de marque intervenu au mois d'avril 2006. La diminution du volume de papier traité en 2007 traduit l'achèvement de la transition entre ancienne et nouvelle marque.

Evolution des volumes traités par la déchetterie de la BCV (en kg) Source: BCV

	2007	2006	2005	2004
Fer	15 500	14 467	7 127	6 500
Plastique	540	13 020	2 830	2 450
Bois	1 400	7 185	6 616	5 400
Papier	129 000	168 440	166 980	136 312
Cartons	19 300	18 511	17 236	16 202
Piles	363	363	319	350
PET	668	1 200	1 200	1 200
Sagex	430	106	89	80
Total	167 201	223 292	202 397	168 494

7 La consommation d'énergie liée à l'informatique

Dans le monde bancaire, il convient de porter une attention toute particulière aux besoins énergétiques liés à l'informatique, notamment aux serveurs.

La BCV est consciente de cette problématique et la traite par des consignes et des installations spécifiques. Pour ce qui concerne les postes de travail, les directives données aux collaborateurs sont de redémarrer le PC en fin de journée et d'éteindre l'écran. En effet, les mises à jour de ces derniers s'exécutent la nuit.

La consommation électrique d'un poste de travail est d'environ 130 W en mode de marche et 55 W en mode de veille avec écran éteint.

Le fournisseur de la Banque en matière de services informatiques, IBM, travaille actuellement sur des solutions pour laisser les postes éteints la nuit et les « réveiller » à la demande, cela dans le but de réaliser des économies d'énergie supplémentaires.

Dans le même esprit, la Banque installe de plus en plus de postes mobiles (PC portables), en remplacement des PC standard (env. 400 unités prévues pour fin 2008). Leur consommation est inférieure à un poste classique, soit environ 80 W en journée et 0 à 5 W la nuit, les mises à jour se faisant pour l'instant en journée.

Concernant les serveurs, les conditions climatiques des salles informatiques sont régulées par des automates programmables[11]. Ces derniers maintiennent une température de 23°C (à + ou - 2°C) et une humidité de 50 % (à + ou - 10 %). Les installations de climatisation, elles, disposent en plus de systèmes de récupération de chaleur ainsi que du « free-cooling » (refroidissement par air extérieur en hiver).

Sur son site de Prilly (CAB), la Banque couvre les 25 % de ses besoins en eau chaude sanitaire grâce à ce système de récupération de chaleur. Sur celui de Saint-François, (Siège de la Banque), le groupe chaleur-force[12] a produit, en 2007, 298 900 KW électriques, ce qui représente les 8.3 % de la consommation totale du site. En complément à cette énergie, il a produit 473 496 KWh d'énergie calorifique (chauffage) pour une durée de fonctionnement de 1 308 heures.

8 Objectifs

- Convaincre les gros clients (entreprises) de passer au traitement digital de leur trafic des paiements (volumes importants).
- Développer l'utilisation du système Mobility CarSharing.
- Chercher à réaliser les mises à jour informatiques sans laisser les PC en fonction toute la nuit.
- Poursuivre le remplacement des sources lumineuses traditionnelles par des appareils à basse consommation.

[11] Via une supervision de type Sauter.

[12] Groupe chaleur-force : moteur fonctionnant au gaz qui produit de l'énergie électrique et qui, en complément, chauffe une partie du bâtiment.

Répertoire des objectifs

Etre un employeur de référence

- Développer une action du type « Rejoignez-nous ! » concernant d'autres acteurs sociaux que les femmes.
- Favoriser l'augmentation de la proportion de femmes dans l'encadrement supérieur de la Banque.

Etre un acteur de référence

- Développer des actions citoyennes à travers une collaboration à plus ou moins long terme avec un partenaire. Le partenariat pouvant aller jusqu'à deux ans et permettant des actions plus continues de la Banque.
- Remplacer les cartes de vœux par des dons à des organisations actives dans les domaines social et environnemental et le faire savoir par courriel.
- Produire un PIB vaudois dans le cadre de l'Observatoire BCV de l'économie vaudoise.

Etre un partenaire de référence

- Proposer des avantages liés aux hypothèques pour les habitations écologiques (constructions suivant le label de qualité Minergie ou rénovations dans le but de réaliser des économies d'énergie).
- Proposer des avantages liés aux prestations, comme un compte vert par exemple, pour les clients qui font des choix financiers socialement responsables.

Etre un *consom'acteur* de référence

- Convaincre les gros clients (entreprises) de passer au traitement digital de leur trafic des paiements (volumes importants).
- Développer l'utilisation du système Mobility CarSharing.
- Chercher à réaliser les mises à jour informatiques sans laisser les PC en fonction toute la nuit.
- Poursuivre le remplacement des sources lumineuses traditionnelles par des appareils à basse consommation.
- Utiliser du papier certifié écologique de type FSC (Forest Stewardship Council).

Table des matières

Comme Monsieur Jourdain... 01
La BCV, un employeur « engagé » dans le canton de Vaud 03
La RSE à la BCV - une définition, des engagements 04
Le développement durable à la BCV 06
Etre un employeur de référence 08
La formation : meilleure façon de préparer l'avenir 08
Une centaine de jeunes formés en permanence selon trois filières de base :
- Apprentis
- Maturants
- Stagiaires universitaires

Des stages d'été
Les formations supérieures
La formation continue
Un centre de formation pour les banques cantonales latines
La collaboration avec d'autres acteurs de l'économie
Les femmes : au cœur du partenariat social BCV 10
« Rejoignez-nous ! » : une initiative originale BCV
Le congé maternité : au-delà des conditions légales
Un congé en cas de maladie d'un enfant
L'encouragement au temps partiel
La promotion de la femme dans le management
Une garderie sur site
La santé : anticiper et prévenir 12
Diverses mesures préventives
La possibilité de prendre un congé sabbatique ou un congé non payé
La mise à disposition d'une Cellule de médiation
Des prestations avantageuses en matière d'assurances
L'engagement dans la société civile 12
Le climat de travail 13
Une enquête de satisfaction
Un cours de préparation à la retraite
Une association sportive
Objectifs 13
Etre un acteur de référence 15
Les actions citoyennes : mettre la force de travail de la Banque au service de la communauté 15
L'observatoire BCV de l'économie vaudoise : un instrument de connaissance de l'économie du canton et un déclencheur de débats citoyens 16
Le mécénat et le sponsoring 18
Dons et mécénat
Attributions des dons
Fondation BCV
Collection d'art BCV
Sponsoring
Objectifs 20
Etre un partenaire de référence 22
Une mission spécifique au cœur de l'économie vaudoise 22
Contribuer au développement économique
Créer durablement de la valeur pour les actionnaires
Une gouvernance alignée sur les meilleures pratiques 23
Des produits et des prestations socialement responsables 23
PME : un crédit direct, simple et sans concurrence
Les produits ISR (Investissement Socialement Responsable)
Equity Fund Green Invest
Oeko 3
Equity Fund Water Invest
Swiss Red Cross Charity Fund
Romandino : un produit structuré qui exprime le meilleur de la Suisse romande
Prévoyance professionnelle : expérience et performance
Otis : une protection efficace contre l'endettement irresponsable
Prepaid : la carte de crédit sans risque
Trade finance : soutenir des initiatives de développement durable 29
Initiative Capital Romandie : un fonds de capital-risque pour les jeunes entreprises vaudoises et romandes 29
Objectifs 29
Etre un *consom'acteur* conscient et actif 30
Favoriser l'usage des transports publics 30
Recourir à Mobility CarSharing 30
La dématérialisation des documents 30
Le renouvellement du parc d'imprimantes 31
Améliorations environnementales
Améliorations économiques
L'application des principes du développement durable dans la rénovation du réseau 33
Une déchetterie propre 35
La consommation d'énergie liée à l'informatique 36
Objectifs 36
Répertoire des objectifs 37

Groupe de travail RSE-BCV

Christian Jacot-Descombes
Responsable du groupe de travail, porte-parole,
Etats-majors de la Direction générale

Eric Muller
Directeur des Ressources Humaines,
Etats-majors de la Direction générale

Christian Donzé
Directeur du Centre de formation,
Etats-majors de la Direction générale

Jacques Chamot
Responsable de la Communication interne,
Etats-majors de la Direction générale

Valérie Bastardoz
Directrice de la Communication, Division finance
et risques

Micheline Aubert Gras
Conseillère PME, Division entreprises

Fabrice Welsch
Directeur Prévoyance et Conseils financiers,
Division gestion privée et institutionnelle

Gilles Corbel
Spécialiste produits structurés, Division trading

Patrick Boehler
Responsable marketing, Division réseau

Jean-Daniel Roulin
Architecte, Division services

James Linder
Responsable de la sécurité, Division services

Philippe Dieffenbacher
Conseiller juridique, Division finance et risques

Annick Hofmann
Complliance Officer adjointe,
Etats-majors de la Direction générale

Caroline de Buman
Assistante de la Présidence du Conseil d'administration

Wilhelm Blaeuer
Responsable des relations avec les investisseurs

Impressum

La BCV tient à remercier ses collaborateurs ainsi que les entreprises suivantes :

Rédaction et coordination
Christian Jacot-Descombes

Conception et réalisation
www.tasmanie.ch

Photographies
Catherine Gailloud

Impression
IRL

Ce rapport est téléchargeable sur le site de la BCV.
www.bcv.ch

Site WEB accessible à tous
Le site internet de la BCV a été développé selon les standards et règles d'accessibilité édités par le W3C (World Wide Web Consortium) afin de garantir que tout visiteur puisse le consulter, quels que soient son équipement informatique (matériel, logiciel, connexion à internet) et ses aptitudes.

Ce document a été élaboré dans un but exclusivement informatif et ne constitue ni un appel d'offre, ni une offre d'achat ou de vente, ni une recommandation d'investissement. Nous attirons en particulier votre attention sur le fait que les performances antérieures des produits cités dans cette brochure ne sauraient être prises comme une garantie d'une évolution actuelle ou future.

La diffusion de ce document peut être interdite ou sujette à des restrictions pour des personnes dépendantes d'autres ordres juridiques que la Suisse.

© Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Siège social
Place Saint-François 14
Case postale 300
CH-1001 Lausanne

Téléphone : 0848 808 880
(tarif national)
Téléfax : 021 212 12 22
Télex : 454 304 bcvl ch
Adresse Swift : BCVLCH2L
Clearing : 767
Internet : www.bcv.ch
e-mail : info@bcv.ch

BCV